

PROCÈS VERBAL
de la Séance du Conseil d'Administration
du 1^{er} juillet 2021
N° de la séance : 6

ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration s'est réuni le 1^{er} juillet 2021 en séance ordinaire sur convocation du chef d'établissement transmise avec l'ordre du jour à tous les membres le 22 juin 2021.

Monsieur le Principal ouvre la séance à 17h35.

Présents : 17 membres dont 17 votants.

Absents et excusés : Mme NDOUTA, Mme PELTIER, Mme LAMARTINE, Mme CHEVREUL, Mme BIZERY, M. POLLET, Mme M'COLO, M. CHERKAOUI, M. NDONGALA, M. CHEVALLIER, Mme LÉBOULEUX, M. CHEVALLIER

Absents et remplacés :

Le quorum étant atteint, M. MADEC procède à l'ouverture du conseil d'administration, Madame LE GAL accepte, sur invitation du Chef d'établissement, d'être secrétaire de séance.

Ordre du jour

1. Adoption de l'ordre du jour complété des éventuelles questions diverses
2. Approbation du procès-verbal du conseil d'administration précédent
3. Ajout au projet d'établissement sur l'E3D
4. Questions financières
5. Questions diverses à porter à la connaissance du chef d'établissement au moins 48h avant la réunion du conseil d'administration

1. Adoption de l'ordre du jour

Monsieur MADEC présente l'ordre du jour et annonce qu'il y a une question diverse qui a été posée à savoir : l'ouverture des fenêtres aux étages.

Vote : Les membres du CA adoptent l'ordre du jour du CA du 1^{er} juillet 2021 avec la question diverse, à l'unanimité des membres assistants : 17 voix sur 17.

2. Approbation du procès-verbal du conseil d'administration précédent

Monsieur MADEC soumet au vote le procès-verbal du conseil d'administration précédent.

Vote : Les membres du CA adoptent le procès-verbal du conseil d'administration précédent à l'unanimité des membres assistants : 17 voix sur 17.

PROCÈS VERBAL
de la Séance du Conseil d'Administration
du 1^{er} juillet 2021
N° de la séance : 6

3. Ajout au projet d'établissement sur l'E3D :

C'est un projet fait avec les enseignants de plusieurs disciplines sur l'éducation au développement durable.

Cet ajout doit figurer dans le projet d'établissement 2018-2022 pour obtenir la labélisation E3D et être acceptée.

Madame CRNKOVIC prend la parole en indiquant que le collège est cité dans le dossier de la labellisation au niveau du département et de la communauté de commune.

Madame COSTE expose le projet mis en place au sein du collège : création d'un potager, sensibilisation au tri.

Madame DUBOIS : comment ce projet est proposé aux élèves ?

Madame COSTE : le projet est exposé aux 6^è et 5^è et sur volontariat sous la forme d'un club sur le temps du midi : 1 groupe sur le tri du papier, 1 groupe sur le potager sur les 2 niveaux. Une campagne d'information sera faite à la rentrée.

Madame BROIGNIEZ va rencontrer le responsable de la restauration pour les circuits courts, l'anti-gaspillage alimentaire et la gestion des déchets.

Vote : Les membres du CA adoptent l'ajout sur l'E3D au projet d'établissement à l'unanimité des membres assistants : 17 voix sur 17.

4. Questions financières :

Monsieur MADEC donne la parole à Madame BROIGNIEZ, adjoint-gestionnaire, pour la partie financière.

a) Admission en non- valeur :

Il s'agit de l'admission en non-valeur d'une créance de demi-pension pour le 2^e trimestre 2019/2020 d'un montant de 52€. La procédure contentieuse menée par l'huissier a été infructueuse et donc la créance déclarée irrécouvrable.

Vote : Les membres du CA adoptent l'admission en non-valeur à l'unanimité des membres assistants : 17 voix sur 17.

b) DBM n°5 pour vote :

Madame BROIGNIEZ poursuit en présentant la DBM n°5 qui concerne un prélèvement de 16 000€ sur le fonds de roulement.

Ce prélèvement se décompose de la façon suivante :

- 3 000€ pour le service AP en équipement.
- 5 000€ pour le service ALO :
 - pour la prise en charge de l'élaboration du document unique d'évaluation des risques par la société SOCOTEC. La société SOCOTEC viendra en septembre à la rencontre des personnes de chaque corps de métiers. C'est un inventaire des risques avec des préconisations.
 - le nettoyage des vitres extérieures de l'ensemble des bâtiments.
 - La location d'une benne pour l'évacuation des déchets en SEGPA et en maintenance.

PROCÈS VERBAL
de la Séance du Conseil d'Administration
du 1^{er} juillet 2021
N° de la séance : 6

Arrivée de Monsieur REMAUD à 18h : 18 présents.

- 8 000€ au SRH :
 - 2 000€ pour l'équipement
 - 6 000€ pour faire face aux moins-values dues aux fermetures de l'établissement pendant la pandémie.

Après ce prélèvement, le collège a un fonds de roulement lui permettant de fonctionner 65 jours.

Vote : Les membres du CA approuvent la décision budgétaire modificative à l'unanimité des membres assistants : 18 voix sur 18

5 Question diverse

La question diverse sur l'ouverture des fenêtres aux étages est exposée par Madame BROIGNIEZ.

Les fenêtres de l'établissement peuvent pour nombre d'entre elles, être ouvertes à la française ou en oscillo. Elles sont dotées de serrure pour empêcher leur ouverture à la française en présence d'élèves.

Un recensement de toutes les fenêtres, qui dysfonctionnent a été fait et envoyé au département pour qu'il intervienne. Cette demande a été faite le 25 juin 2021 afin de pouvoir ouvrir toutes le fenêtres en oscillo-battant.

Arrivée de Monsieur GUIBERT à 18h15 : 19 présents.

Monsieur GUIBERT : pour les sciences se pose le problème des produits chimiques ou odeurs, il n'y a pas d'aération avec l'oscillo-battant. Que fait-on ?

Nous sommes garants de la sécurité des biens et des personnes et malgré toute la vigilance d'un enseignant un accident peut intervenir (suicide, violence ...).

A l'état actuel des choses, il n'est pas possible d'autoriser l'ouverture à la française.

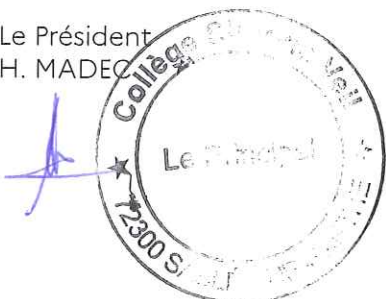
Monsieur MADEC remercie Madame BROIGNIEZ.

Les représentants des parents d'élèves remercient Monsieur MADEC pour ces 3 années.

Monsieur MADEC remercie tout le monde pour la confiance qu'on lui a accordé. Il garde une image très positive de son passage au collège et remercie Madame CRNKOVIC pour avoir été aux côtés du collège pour mener à bien les projets (cadets de la sécurité civile.....)

L'ordre du jour étant épuisé et n'ayant pas de questions, Monsieur MADEC clôt la séance à 18h45.

Le Président
H. MADEC



La secrétaire
V. LE GAL

A blue ink signature of V. LE GAL.